



La MEL lance la concertation.

Publié le 17 janvier 2024



Publicités, enseignes, pré-enseignes... Le règlement local de publicité (RLP) de la MEL fixe des règles spécifiques en matière d'affichage extérieur.

Entré en vigueur en 2020, il doit désormais être révisé. La MEL ouvre la concertation auprès de tous les métropolitains.

Toutes les infos et la possibilité de déposer vos contributions sont sur le registre numérique du RPL > <https://www.registre-numerique.fr/rlp-mel> [1]

- [Registre numérique de l'enquête Accès](#) [1]
- [Participation citoyenne Accès](#) [2]

URL de la source (modifié le 12/02/2024 - 08:45):



<https://www.wambrechies.fr/actualites/revision-du-reglement-local-de-publicite>

Liens

[1] <https://www.registre-numerique.fr/rlp-mel>

[2] <https://www.wambrechies.fr/participation-citoyenne-0>